

30 mai 2007 -12:45

## L'INASTI publie son rapport annuel 2006

L'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants a publié son rapport annuel 2006. Les chiffres pour 2006 indiquent une augmentation du nombre total des travailleurs indépendants affiliés. Le nombre d'indépendants en activité principale a légèrement augmenté. Le nombre de titulaires d'activités complémentaires est, quant à lui, toujours en nette augmentation.

L'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants a publié son rapport annuel 2006. Les chiffres pour 2006 indiquent une augmentation du nombre total des travailleurs indépendants affiliés. Le nombre d'indépendants en activité principale a légèrement augmenté. Le nombre de titulaires d'activités complémentaires est, quant à lui, toujours en nette augmentation.

En 2006, l'INASTI enregistrait 880.622 travailleurs indépendants, soit une augmentation de 13.354 unités ou 1,54 %. Un léger gain qui, comme précédemment, s'explique en grande partie par la progression du nombre de travailleurs indépendants à titre complémentaire : 178.926 en 2006 contre 170.357 en 2005. Le nombre d'activités principales est en légère hausse (+ 0,65 %). Mais cette progression est due uniquement au nombre d'activités principales exercées par des hommes : une hausse de 410.405 à 414.643 unités. Chez les femmes, ce nombre a régressé de 226.215 à 226.089 unités. Par ailleurs, deux autres tendances constantes à la hausse se confirment : d'une part, le nombre de pensionnés exerçant encore une activité indépendante augmente à nouveau (2006 : 60.964 / 2005 : 60.291 ou + 1,12 %). D'autre part, au cours de l'année dernière, on a enregistré davantage de sociétés redevables de la cotisation annuelle des sociétés. En 2 ans, plus de 20.000 unités se sont ajoutées (348.930 en 2004 / 354.953 en 2005 / 373.382 en 2006). En conclusion, il est significatif, et c'est une constante, que le nombre de personnes morales continue à progresser de façon exponentielle par rapport au nombre de personnes physiques qui s'installent comme indépendants. La moyenne des revenus nets sert d'assiette au calcul des cotisations sociales. Pour 2006, ces revenus sont en hausse de 2,02 %. La moyenne des revenus de référence 2003 (servant au calcul des cotisations 2006) s'est élevée à 20.582,54 euros. Pour les revenus de référence 2002 (cotisations 2005), elle s'élevait à 20.174,99 euros. L'INASTI est chargé de l'exécution de la gestion financière globale du statut social des travailleurs indépendants. L'année 2006 se caractérise à nouveau par un boni, à savoir 66.436 milliers euros. Le rapport annuel complet peut être consulté sur le site web de l'INASTI, [www.rsvz-inasti.fgov.be](http://www.rsvz-inasti.fgov.be) (rubrique 'Publications').

Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI)  
Quai de Willebroeck 35  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 546 42 11  
<http://www.rsvz-inasti.fgov.be>

Floriane De Muyter  
Attachée Service de Communication  
+32 2 546 44 92  
[floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be](mailto:floriane.demuyter@rsvz-inasti.fgov.be)

Shavawn Somers  
+32 2 546 44 75  
[Shavawn.Somers@rsvz-inasti.fgov.be](mailto:Shavawn.Somers@rsvz-inasti.fgov.be)